Les erreurs de tri coûtent cher au recyclage !

Chaque jour, des erreurs de tri viennent perturber le recyclage des emballages. *Objets en plastique déposés dans le bac de tri, emballages emboîtés les uns dans les autres, ou enfermés dans des sacs*… Ces gestes, souvent commis par méconnaissance, compliquent le travail du centre de tri, dégradent la qualité des matériaux recyclés et génèrent des surcoûts pour la collectivité.

Sur le territoire des Hauts Tolosans, les erreurs de tri représentent aujourd'hui près de **25 % du contenu de la poubelle jaune**, un chiffre en hausse ces dernières années. Pourtant, quelques gestes simples permettent d'améliorer significativement la qualité du tri.

Les bons réflexes à adopter

Vider : les emballages doivent être bien vidés de leur contenu. Inutile de les laver !

Séparer : les emballages ne doivent pas être emboîtés les uns dans les autres. Chaque emballage doit pouvoir être identifié individuellement sur la chaine du centre de tri pour être recyclé

Déposer en vrac : les emballages sont à déposer directement dans le bac ou la borne de tri, sans sac, afin qu'ils puissent être correctement triés.

Ces trois **réflexes** sont les gestes essentiels pour améliorer la qualité du tri et donner toutes leurs chances aux emballages d'être recyclés.

DANS LA POUBELLE JAUNE

STOP !
AUX ERREURS DE TRI

UNIQUEMENT LES PAPIERS ET EMBALLAGES

VIDÉS - SÉPARÉS - EN VRAC

HAUTS TOLOSANS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES